



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# NOUVEAUX ACTES AMBULANCIERS DANS LE CADRE DE L'AIDE MÉDICALE URGENTE (AMU)

Dernière mise à jour le 24/01/2025.

## OBJECTIF

- Connaître les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application ;
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relevant de l'aide médicale urgente ;
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des règles de bonnes pratiques ;
- Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence ;
- Évaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à réajuster ;
- Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- S'intégrer dans le dispositif d'aide médicale urgente en tant qu'ambulancier
- Connaître le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire et aux actes professionnels autorisés dans le cadre de l'aide médicale urgente, leur typologie et leurs modalités d'application
- Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques
- Mettre en œuvre les actes professionnels adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patients pris en charge par les services d'aide médicale urgente
- Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin dans une situation d'urgence
- Transcrire avec exactitude les informations recueillies et les actes réalisés pour assurer une continuité de prise en soins adaptée à l'état clinique du patient

## PUBLIC CONCERNÉ

Ambulanciers titulaires d'un diplôme mentionné à l'article L. 4393-2 du Code de la santé publique

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Après prise de contact initiale et sous réserve d'atteindre un seuil minimum critique de candidats, une session de formation peut être organisée dans un délai de 6 à 12 mois.

|  |   |
|--|---|
| <b>900 € NET</b><br>par participant (en semaine avec un samedi inclus) |   |
| <b>Tarif</b>   |   |
| <b>Réf.</b>  | <b>PRO-000041</b>   |
| <b>Contact</b>   | +262693637965<br>contact@formlife-support.com<br>www.formlife-support.com |

## PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du DEA d'ambulancier ou équivalent avec diplôme obtenu avant le 1er janvier 2023.
- Être titulaire de l'AFGSU niveau 2 en cours de validité (permet son recyclage).

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

-Pédagogie active et participative -Travaux de réflexion et d'apprentissage en groupe -Simulation moyenne fidélité et débriefing actif -Dynamique de groupe et évaluation formative - Questionnaire pré-formation pour évaluation des besoins - Questionnaire de positionnement pré et post formation pour évaluation de la progression -Questionnaire de satisfaction







## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle sur trois jours, horaires 08h00-16h00 (adaptation des horaires selon demande)

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour la mise en place des moyens de compensation.

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  <p>Niveau</p> <p><b>Autres formations professionnelles continues</b></p> |  <p>Modalité</p> <p><b>Présentiel</b></p> |  <p>Effectif par session</p> <p><b>8 mini &gt; 12 maxi</b></p> |  <p>Durée</p> <p><b>21 heures / 3 jour(s)</b></p> |
|--|--|--|--|

## PROGRAMME

Contenu de la formation tel que recommandé par l'ANCESU

- S'intégrer dans le dispositif de l'AMU en tant qu'ambulancier
- Connaître le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU
- Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique urgent
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques
- Faire preuve de dextérité dans l'urgence
- Évaluer la qualité des actes et identifier les éléments à réajuster
- Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin
- Transcrire avec exactitude les informations et les actes pour assurer la continuité de la prise en soin
- Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin
- Prendre la température, les pulsations cardiaques et la pression artérielle par voie non invasive
- Recueillir la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique
- Administrer en aérosols des produits non médicamenteux
- Recueillir le taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive
- Évaluer la douleur et observer les manifestations de l'état de conscience
- Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Réaliser les actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié
- Enregistrer et transmettre un électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé
- Administrer en aérosols ou pulvérisations des produits médicamenteux
- Administration par voie orale ou intra nasale de produits médicamenteux
- Administrer des produits médicamenteux par stylo auto-injecteur
- Recueillir l'hémoglobine
- Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaires exceptionnelles

Pour les candidats dont l'AFGSU est en cours de validité, une attestation de réactualisation de l'AFGSU sera délivrée en plus de l'attestation de formation sur les nouveaux actes ambulanciers dans le cadre de l'Aide Médicale Urgente.

### INTERVENANT(S)

### ÉVALUATION

### ATTRIBUTION FINALE

Médecins formateurs et formateurs AFGSU

-Évaluation formative continue sur les cas de simulations -Évaluation sommative

Attestation de formation